

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 28 juin 2023 à 9 h 18 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne, via l'application Teams, ainsi que Mme Sandra Desmeules, sous la présidence de M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe.

CE-20230628-2150

TRANSACTION - MULTI RÉCUPÉRATION S.D. INC. ET
MULTY RECYCLAGE S.D. INC. - 101-21-19074/ATM

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la transaction à intervenir entre la Ville de Laval, Multi Récupération S.D. inc. et Multi Recyclage S.D. inc. dans le dossier portant le numéro 101-21-19074/ATM et de la Cour supérieure portant le numéro 540-17-014746-217;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service des affaires juridiques à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2023-3049)

CE-20230628-2151

RENOUVELLEMENT - NOMINATIONS - COMITÉ
CONSULTATIF AGRICOLE

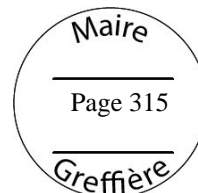
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de renouveler les nominations de MM. Donald Beaulieu, Louis Marineau et Gilles Lacroix à titre de membres indépendants au sein du Comité consultatif agricole, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

(SD-2023-3177)

CE-20230628-2152

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - RAPPORT
FINAL DE LA COMMISSION DE LA GOUVERNANCE



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le rapport final de la Commission de la gouvernance concernant l'organisme suivant:

Service des loisirs St-Elzéar de Laval.

(SD-2023-3206)

CE-20230628-2153

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de police, soit:

la création d'un poste permanent de responsable analyste stratégique tactique, classe 6, au salaire annuel de 106 492,72 \$ avec un seuil d'engagement de 85 193,93 \$;

code budgétaire: 40105-211110-111120;

d'engager l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines, au poste de responsable analyste stratégique tactique, classe 6, et ce, au salaire annuel de 106 492,72 \$, échelon 7;

code budgétaire: 40105-211110-111120;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-2624)

CE-20230628-2154

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - CULTURE, LOISIRS, SPORT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, soit:

la création d'un poste permanent de superviseur aquatique, classe 5, au salaire annuel de 97 700,05 \$ avec un seuil d'engagement de 78 159,55 \$;



code budgétaire: 60304-714100-111120;

la création d'un poste permanent de coordonnateur activités et programmes, classe 4, au salaire annuel de 91 609,86 \$ avec un seuil d'engagement de 69 644,65 \$;

code budgétaire: 60404-723100-111150;

la modification de l'horaire de travail du poste permanent titularisé de technicien en bibliothèque (0025), classe 6, budgété à 27 heures par semaine, au salaire annuel de 61 446,93 \$ avec un seuil d'engagement de 39 940,50 \$, en un horaire de 33 heures par semaine, au salaire annuel de 75 101,80 \$ avec un seuil d'engagement de 48 816,17 \$;

code budgétaire: 60404-723100-111130;

la réaffectation de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines, du poste de technicien en bibliothèque avec un horaire de 27 heures par semaine et un salaire annuel de 54 278,12 \$ (échelon 7), au poste de technicien en bibliothèque avec un horaire de 33 heures par semaine et un salaire annuel de 66 339,92 \$ (échelon 7);

code budgétaire: 60404-723100-111130;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-3003)

CE-20230628-2155

PROMOTION - CHEF DE DIVISION - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de promouvoir l'employé numéro 51118 engagé au poste de commissaire au poste de chef de division développement économique au Service du développement économique, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-3004)

CE-20230628-2156

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - CONSEILLER ACQUISITION DE TALENTS - RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'engager l'employé numéro 54519, pour une période de 52 semaines, au poste de conseiller acquisition de talents au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-3005)

M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, demande que le procès-verbal fasse mention qu'une proche connaissance apparaît au rapport de «Reddition de comptes du Service des ressources humaines - mai 2023» joint au sommaire décisionnel SD-2023-3030.

CE-20230628-2157

DÉPÔT - REDDITION DE COMPTES - RESSOURCES
HUMAINES - MAI 2023

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte de la reddition de comptes mensuelle du Service des ressources humaines pour le mois de mai 2023.

(SD-2023-3030)

CE-20230628-2158

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - AFFAIRES
JURIDIQUES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service des affaires juridiques, soit:

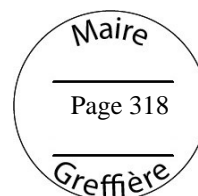
la création d'un poste en surplus de structure de chef secrétariat gouvernance et son abolition à la date effective de retraite de l'employé occupant actuellement le poste de chef secrétariat gouvernance (0001) ou au plus tard le 31 décembre 2023;

code budgétaire: 22704-121500-111120;

la réaffectation de l'employé occupant le poste permanent de chef secrétariat gouvernance (0001) à ce poste en surplus de structure, et ce, aux mêmes salaire et conditions;

code budgétaire: 22704-121500-111120;

la promotion de l'employé identifié au rapport joint au sommaire



décisionnel au poste permanent de chef secrétariat gouvernance, classe 10, aux conditions identifiées dans ledit rapport du Service des ressources humaines;

code budgétaire: 22704-121500-111120;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-3136)

CE-20230628-2159

**ENGAGEMENT PERMANENT - GREFFIER COUR
MUNICIPALE - AFFAIRES JURIDIQUES**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54533, avec une période de probation de 12 mois, au poste de greffier cour municipale au Service des affaires juridiques, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-3170)

CE-20230628-2160

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période d'un mois, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines.

(SD-2023-3233)

CE-20230628-2161

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période de 82 heures travaillées, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines.

(SD-2023-3244)

CE-20230628-2162

SUSPENSION



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période de 168 heures travaillées, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines.

(SD-2023-3249)

À 11 h 17, tous les points ayant été considérés, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Ray Khalil, conseiller et
vice-président du comité exécutif

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe